

OUVERTURE INTERNATIONALE

Les enseignements de la mention d'une part concernent :

- Les politiques culturelles étrangères ;
- Les institutions et les pratiques culturelles étrangères ;
- Les réseaux culturels, notamment européens ;
- La mondialisation et l'interculturalité.

D'autre part, certains enseignements sont dispensés en langue anglaise, des séjours d'étude à l'étranger sont organisés, les différents parcours de la mention accueillent des étudiants étrangers et enfin les étudiants de la mention sont incités à faire leur stage à l'étranger.

Le parcours 3 du M2 « Management de la culture dans les Balkans » se déroule à Belgrade (Université des Arts de Belgrade).

Enfin, la mention est membre fondateur d'un réseau européen de centres de formation à l'administration culturelle (E.N.C.A.T.C.) créé à Varsovie en 1992 qui comporte une centaine d'universités et d'agences dont environ une quinzaine en France.

PUBLICS VISÉS

Les effectifs attendus:

- M1: 20
- parcours 1 M2: 30
- parcours 2 M2: 20
- parcours 3 M2: 25

Les profils attendus sont des étudiants en formation initiale ou continue (étudiants ou professionnels du secteur culturel en France et à l'étranger ou professionnels d'autres secteurs d'activité en reconversion dans le secteur culturel)

Le diplôme et/ou mentions de licence permettant d'accéder à cette mention sont :

- Licence Information Communication
- Licence Sciences Politiques
- Licence Sociologie et Anthropologie
- Métiers des Arts

PRÉ-REQUIS

Les éléments suivants justifient l'entrée et la poursuite d'étude dans la mention :

- La connaissance du secteur artistique et culturel (la formation antérieure, les lectures, les travaux, la connaissance de l'actualité culturelle).
- Les expériences de terrain dans ce secteur (stage, bénévolat, contrat, etc.).
- Les liens avec l'international (un ou deux semestre(s) Erasmus, échange universitaire, stage dans une institution étrangère, connaissance d'un système culturel étranger).
- Un projet professionnel (en adéquation avec la formation).
- La maîtrise d'une langue étrangère.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Une nouvelle organisation des masters est en cours. Elle comporte une évolution des textes législatifs et réglementaires concernant les modalités d'accès dans ces formations. Dès que des informations définitives seront disponibles, elles seront mises en ligne sur le site de l'université Lyon 2 que nous vous invitons à consulter à cet effet.

DROITS D'INSCRIPTION POUR 2016

(hors boursiers)

Droits d'inscriptions nationaux = 261.10 €

Sécurité sociale étudiante obligatoire = 215 €

RÉGIME D'INSCRIPTION

- M1 Développement de projets artistiques et culturels internationaux : étudiants (français et internationaux) en formation initiale et en formation continue.
- Parcours 1 : M2 Développement de projets artistiques et culturels internationaux: étudiants (français et internationaux) en formation initiale et en formation continue.
- Parcours 2 : M2 Développement culturel et direction de projets : étudiants uniquement en formation continue.
- Parcours 3 : M2 Management de la culture dans les Balkans : étudiants (français et internationaux) en formation initiale et en formation continue.

Les candidats en formation continue doivent être titulaires d'un diplôme équivalent (bac + 4, 240 ECTS) ou procédure de validation d'acquis (V.A.P.).

INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Candidats de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

• Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de «Demande d'accès» (téléchargeable courant mai sur le site de Lyon 2)

Etudiants non européens

- Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :
 - Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : La procédure CEF/campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays.
 - Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : Vous devez déposer un dossier «Demande d'Accès» (téléchargeable courant mai sur le site de Lyon 2).

Plus d'informations sur <http://www.univ-lyon2.fr/international/etudiant-international/>

AUTRES PARCOURS ET ETABLISSEMENTS PORTEURS

- Parcours Développement de projets artistiques et culturels internationaux, FI et FC (Lyon 2)
- Parcours Management de la culture dans les Balkans (Lyon 2 et Université des Arts de Belgrade)

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

F O R
M A T
I O N

ANNÉE
2017 / 2018

DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MASTER

MENTION DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

PARCOURS

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DIRECTION DE PROJETS (DCDP)

INSTITUT DE LA COMMUNICATION

Secrétariat

Campus Porte des Alpes
Patricia HOLYST
Tél : 04 78 77 44 06
Mail : patricia.holyst@univ-lyon2.fr

Responsable Pédagogique

Camille JUTANT

CONTACT

SCUIO-IP

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
Campus Porte des Alpes
5, avenue Pierre Mendès-France - 69500 Bron

PÔLE ORIENTATION & RÉUSSITE :

Accueil du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 13h30 à 16h30.
Tél : 04.78.77.23.42

PÔLE STAGES & INSERTION :

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h.
Tél : 04.78.77.26.04

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE

Campus Berges du Rhône
86, rue Pasteur - Lyon 7e
<http://fc.univ-lyon2.fr>

Pour tout renseignement relatif aux démarches de validations d'acquis (VAPP et VAE) et de financements (CIF, Plan, Pôle emploi, etc.).

INFORMATION

CONSEIL :
Tél : 04.78.69.70.77
ou 04.78.69.70.73

VAE :
Tél : 04.78.69.72.65.

OBJECTIFS DU PARCOURS

L'administration des organisations culturelles est plus que jamais au centre des préoccupations des décideurs et des responsables de structures. La gestion des collectifs, la conduite des projets, l'introduction des changements, la mise en œuvre des projets, les grandes réformes des politiques publiques au niveau territorial, la mondialisation culturelle et les nouvelles logiques collaboratives sont au cœur des métiers des arts et de la culture et entraînent des changements organisationnels indéniables.

Ce parcours vise à accompagner le projet de spécialisation de professionnels de la culture et des arts ou le projet de reconversion de professionnels hors du champ de la culture, mais ayant une expérience de terrain dans le domaine artistique et culturel. Il leur donne les outils afin de pouvoir coordonner une stratégie de programmation des œuvres ou une stratégie de programmation culturelle, une vision politique en lien avec le territoire et un cadrage financier d'établissement.

Ce parcours est résolument pluridisciplinaire et ce, à deux niveaux :

- Au niveau des enseignements et des choix pédagogiques : les universitaires comme les professionnels porteront dans leurs enseignements une approche communicationnelle, sociologique, économique et politique.
- Au niveau des secteurs culturels : les enseignements recouvrent toutes les sphères des métiers des arts et de la culture : spectacle vivant, arts visuels, patrimoine, nouveaux champs art-sciences, design, éducation artistique.

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

- Connaissance des logiques de l'action culturelle : analyse et fondements de l'action culturelle, modèles professionnels de la culture, analyse stratégique, méthodologie de projet (concept de projet et ses différentes dimensions, conduite, montage et évaluation).
- Compréhension du processus de l'œuvre et de la circulation des formes artistiques : processus de création artistique, les enjeux de la médiation, la réception, les publics, l'espace d'exposition.
- Connaissance de l'Europe de la culture et mondialisation : construction européenne, les politiques culturelles européennes, la coopération, les réseaux, la coopération internationale, l'interculturalité.
- Connaissance des nouveaux modèles de développement culturels : la gestion et le management des entreprises culturelles, politiques publiques de territoires, gouvernance culturelle, les industries culturelles, les enjeux du numérique.
- Approfondissement des méthodologies de la recherche: méthodes des sciences sociales, travaux de recherche, montage de projets

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Savoir coordonner et accompagner des projets de développement artistique et culturel français et internationaux, réaliser le bilan et l'évaluation des projets et saisir leurs enjeux à l'échelle française, européenne et internationale.
- Avoir une capacité de réflexion stratégique au service de compétences techniques de gestion administrative et financière, de management et de montage de projets.
- Savoir effectuer un diagnostic, dégager des tendances ou élaborer des prévisions dans le cadre d'analyse et d'études spécifiques.
- Connaître les acteurs publics et privés des secteurs culturels, en France et à l'étranger, leur structure administrative et leur modèle économique
- Connaître les enjeux des politiques culturelles publiques pour encadrer une mission dans une unité territoriale, ou assister et conseiller les élus et les comités techniques.
- Concevoir un projet d'établissement culturel
- Savoir organiser un collectif de travail, manager une équipe, communiquer sur un projet
- Connaître la méthodologie du projet culturel et ses différentes dimensions.
- Avoir une approche sociologique et communicationnelle du travail et des organisations culturelles
- Savoir faire des recherches documentaires et mener une enquête.
- Avoir la capacité de circonscrire un objet de recherche et adopter la méthodologie appropriée,
- Capacités d'abstraction, d'analyse, d'autonomie et de synthèse.

SEMESTRE 1 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS au choix (mobilité ou classique)

UE A1 : LOGIQUES DE L'ACTION CULTURELLE

- Les fondements de l'action culturelle (TD)
- Analyse stratégique des organisations (CM)

UE B1 : ESPACES ET PROCESSUS DE L'OEUVRE

- Art, espace public et territoire (TD)

UE C1 : GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE CULTURELLE

- Les bases de la gestion d'une structure culturelle (TD)
- Fondements de l'administration d'une structure culturelle (TD)
- Management d'une structure culturelle (TD)

UE D1 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

- Méthodes en SIC (CM)
- Atelier de recherche et observation (ARO) (à distance)

SEMESTRE 2 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS au choix (mobilité ou classique)

UE A2 : MONDIALISATION CULTURELLE

- Diplomatie culturelle (TD)
- Politiques culturelles en France, en Europe, à l'international (TD)

UE B2 : ESPACES ET PROCESSUS DE L'OEUVRE

- Esthétique et circulation des formes (TD)
- Médiation artistique et culturelle (TD)
- Industries culturelles et créatives (TD)
- Pratiques d'écriture et nouveaux médias (TIC)

UE C2 : MÉTHODOLOGIE DE PROJET

- Définition, conduite et montage de projets (CM)

UE D2 : STAGE

SEMESTRE 3 DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DIRECTION DE PROJETS

— Parcours sur 18 mois - Parcours pour les professionnels en alternance

UE A3 : GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE CULTURELLE

- Management et gestion des structures culturelles 1 (TD)
- Management et gestion des structures culturelles 2 (TD)

UE B3 : ESPACES ET PROCESSUS DE L'ŒUVRE

- Médiation artistique et culturelle (TD)
- Processus de l'œuvre et espaces de production (TD)
- Industries culturelles et créatives à l'ère du numérique (TD)

UE C3 : LOGIQUE DE L'ACTION CULTURELLE

- Politiques culturelles et action publique (TD)
- Territoires et sens de l'action culturelle (TD)

SEMESTRE 4 DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DIRECTION DE PROJETS

— Parcours sur 18 mois - Parcours pour les professionnels en alternance

UE A4 : MONDIALISATION CULTURELLE

- Europe de la culture et montage de projets européens (TD)
- Coopération internationale et interculturalité (TD)

UE B4 : MÉMOIRE

MENTION DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

OBJECTIFS DU MASTER

La mention vise à former des responsables de structures culturelles et des chefs de projets artistiques et culturels, en France et à l'étranger. Son approche est interdisciplinaire (arts visuels, spectacle vivant, arts de la rue, etc.). Elle fournit aux étudiants des outils d'analyse théoriques et opérationnels nécessaires à la mise en œuvre de projets et de stratégies d'établissements artistiques et culturels français et internationaux.

La mention propose un M1 « développement de projets artistiques et culturels internationaux » et trois parcours de M2 :

- Parcours 1 « Développement de projets artistiques et culturels internationaux »
- Parcours 2 « Développement culturel et direction de projets »
- Parcours 3 « Management de la culture dans les Balkans », co-accrédité avec l'université des Arts de Belgrade.

Les étudiants formés dans cette mention seront ainsi capables de conjuguer les différents facteurs du développement culturel, de comprendre ses aspects sociaux et politiques, de s'impliquer dans la dynamique de la création artistique et d'articuler ces pôles de connaissances au service d'une structure publique, privée ou associative. La formation prépare ainsi aux activités de :

- Réalisation et de développement de projets culturels en France comme à l'étranger ;
- De gestion et d'administration d'une structure culturelle comme d'un projet culturel ;
- De développement et d'appui aux structures culturelles (diffusion, production, médiation) ;
- Et de conduite de démarches innovantes (ingénierie culturelle).

STRUCTURE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le diplôme national de master est obtenu après l'acquisition de 120 crédits capitalisables, répartis sur 4 semestres, après la licence.

La formation dispensée comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et, lorsqu'elle l'exige, un ou plusieurs stages. Elle comprend également une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

Le diplôme national de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère dont l'enseignement doit être inscrit dans les parcours types de formation. Les masters visent une insertion professionnelle de haut niveau, à Bac +5, et permettent la poursuite d'études en doctorat. Les mentions de master sont organisées autour de parcours types plus spécialisés.

La formation se construit dans chaque mention sur la base d'un socle partagé de compétences et de savoirs à l'ensemble des parcours types qui permettent de valoriser les particularités du diplôme, les compétences ou les métiers concernés.

Un grand nombre de masters du site de Lyon Saint-Étienne sont le fruit d'une coopération forte entre plusieurs établissements du site.

Ce sont les masters co-accrédités.

ORGANISATION DU MASTER

La mention est organisée en un M1 commun aux trois parcours. Les trois parcours sont répartis en deuxième année dans deux universités (Lyon2 et université des Arts de Belgrade).

Les trois parcours ne mutualisent pas leurs UE. En revanche, plusieurs UE du M1 et du parcours 1 de M2 sont mutualisés avec d'autres mentions de l'université Lyon 2 (Mention Mode, Mention Communication des Organisations, Mention Journalisme, Mention Information et communication et Mention Economie Sociale et Solidaire).

La mention collabore avec deux écoles nationales supérieures de Lyon concernant le montage de séminaires thématiques pour les étudiants de la mention :

- ENSATT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre).
- CNSMD (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse). Une convention de partenariat est également en cours d'élaboration avec le centre dramatique national TNG/Les Ateliers.

En ce qui concerne la recherche, la mention est adossée au laboratoire ELICO (EA 4147) en sciences de l'information et de la communication. Le parcours 3 de M2 est aussi adossé au centre d'études interdisciplinaires (IMT) de l'Université des Arts de Belgrade.

Le parcours 1 et 2 de M2 est assuré à 10% par des intervenants de langue anglaise. Le parcours 3 de M2 est assuré à 50% par des intervenants de langue anglaise.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET STAGE

Évaluation du travail individuel :

- Le mémoire de recherche (100 pages sans les annexes).
- Le dossier d'entreprise réalisé à partir de l'expérience de stage.

Évaluation d'exercices collectifs qui font l'objet d'un rendu écrit et d'une présentation orale

- Dossier de recherche thématique : Atelier de Recherche et d'Observation.
- Montage d'un projet réel.
- Simulation d'une réponse à un appel à projet européen.

Réalisation d'un stage en M1 et en M2 (minimum 4 mois, maximum 6 mois).

DÉBOUCHÉS

A l'échelle de la mention, les débouchés se situent dans trois types de structures :

- Services culturels de collectivités (Directeurs et chargés de mission de collectivité territoriale, agents de développement local et/ou culturel en milieu urbain ou en milieu rural).
- Institutions culturelles dépendant de l'Etat (attachés de conservation dans les musées et les bibliothèques, directeurs de projets de valorisation du patrimoine, responsables d'établissements d'enseignement artistique, directeurs de centres culturels français à l'étranger, community manager ou responsables de la stratégie numérique, directeurs des publics).
- Structures artistiques ou culturelles privées (administrateurs d'équipes artistiques et de lieux de diffusion, chargés de production, chargés de programmation, responsables de communication, responsables du mécénat culturel dans les entreprises privées et les fondations,...) ou associatives (responsables du développement culturel, animateurs culturels,...) ou même étrangères (Directeurs de projet et cadres culturels).